

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 47

Artikel: Les fastes du Casino : événements de 1830 : [suite]
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182935>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr ; six mois, 2 fr.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Les fastes du Casino.

ÉVÉNEMENTS DE 1830

IV

Nous avons dit dans un précédent article que le Casino avait été, dès l'origine, le quartier général des mouvements politiques. Ceci nous amène à rappeler en quelques mots les événements de 1830, dont cet établissement abrita les premières manifestations.

Depuis plusieurs années déjà, on réclamait des modifications à la Constitution de 1814, surtout en ce qui avait trait à l'élection de nos représentants. Toutes les motions faites à ce sujet dans le sein du Grand Conseil avaient été successivement repoussées, et la marche du gouvernement ne tarda pas à rencontrer de l'opposition dans le pays. Le droit de pétition, dont on n'avait guère usé jusque-là, prit un énergique essor ; en 1829, des pétitions venant de La Côte, de Lavaux, de Cossonay et d'Aigle, réunissaient près de 5,000 signatures demandant des réformes constitutionnelles. Des paroles blessantes pour les pétitionnaires prononcées par M. Audra, lieutenant du Conseil d'Etat, provoquèrent, un jour de revue, sur la place de Montbenon, une émotion populaire qui laissa de profondes traces d'irritation.

En mai 1830, le Grand Conseil, comprenant qu'il fallait faire des concessions pour ne pas être débordé, révisa la Constitution. Cette Constitution révisée (du 26 mai 1830) n'exista guère que sur le papier, car elle était accompagnée d'une *loi transitoire* qui détruisait presque complètement le mérite des nouvelles réformes. Dès lors se forma un groupe de citoyens décidés à marcher de l'avant. Ils tinrent régulièrement leurs réunions au Casino et discutèrent avec chaleur les questions du jour.

Le Grand Conseil fut convoqué extraordinairement pour le 14 décembre, en vue des modifications à apporter à cette loi transitoire qui excitait chaque jour de nouveaux murmures parmi le peuple. Les citoyens réunis au Casino, après de longues et intéressantes discussions, prirent la résolution de combattre les tendances aristocratiques qui s'implantaient dans nos institutions, de demander l'abaissement du cens, un système électoral digne d'un peuple souverain, une représentation entièrement directe, une publicité sans limite, etc. Tels

étaient les divers points, fort bien traités, du reste, dans un mémoire lu à l'assemblée par M. le professeur Rodieux.

Une commission composée de MM. le général de La Harpe, Rodieux, de Guerry, avocat, Blanchenay, avocat, Gaudard, commissaire, Fischer, libraire, et G.-H. de Seigneux, fut chargée de rédiger, dans le sens des résolutions susmentionnées, une pétition au Grand Conseil.

Sur ces entrefaites, arrivait une autre pétition de 6,000 signatures demandant la nomination d'une Constituante.

Le Grand Conseil aborda ces questions brûlantes le 16 décembre ; et à chaque instant des groupes de citoyens, partant du Casino, se dirigeaient vers le château. Ces rassemblements allant toujours croissant, le Corps législatif ne crut pas de sa dignité de délibérer sous cette pression, et suspendit ses délibérations.

La municipalité de Lausanne siégeait en permanence ; une garde urbaine de 400 citoyens s'organisait, et des arbres de liberté étaient plantés et salués avec enthousiasme. L'exaspération augmentait à chaque minute, mais sans excès ; des masses de peuple sorties des campagnes se portaient sur la ville, et des feux étaient allumés sur les hauteurs. Plusieurs personnes distribuées sur les diverses routes aboutissant à la capitale dirigeaient les diverses colonnes qui arrivaient sur la place du Casino.

Toutes les précautions prises ne purent maîtriser le peuple. Le 18 décembre au matin, les cloches de Saint-François étaient en branle, et de quart d'heure en quart d'heure, le tocsin appelait des renforts. Peu à peu le tambour les rallie, les colonnes se forment, marchent sur le château, l'envahissent et se précipitent dans la salle du Grand Conseil qui, heureusement, n'était pas assemblé. Il cherchait cependant à se réunir, ne demandant qu'à délibérer avec indépendance. Quelques citoyens courageux, MM. le lieutenant-colonel Bégos, Monnard et Porchat, percent la foule, montent sur un escalier et essaient de faire entendre la voix de la raison. M. Bégue de Saint-Geniez arrive au même moment de La Côte, à la tête de 300 citoyens, et appuie ces sages exhortations. Il soutient le mouvement et demande la retraite des masses sur Montbenon. Tout à coup les tambours battent, tout se rallie, d'immenses colonnes se rendent à l'endroit désigné et prennent

l'engagement d'y rester en attendant une décision.

A midi, le Grand Conseil se réunit et décide, à une forte majorité, la nomination, par le peuple, d'une Constituante chargée d'élaborer une nouvelle Constitution. A deux heures, une estafette accourt sur Montbenon, des cris de joie éclatent de toutes parts; les colonnes se reforment, avec six tambours en tête, se portent au château et crient : *Vive le Grand Conseil!* Peu après, deux citoyens s'emparent d'une caisse, et, suivis d'une foule immense, parcourent les rues de Lausanne, publiant partout l'heureuse nouvelle. Le canon célébrait à coups redoublés l'allégresse générale, et, à la nuit tombante, toute la ville était éclairée par une illumination spontanée.

Une course à travers le Café du Grand-Pont.

II.

L'hôtel du Grand-Pont est connu de l'univers entier. C'était, il n'y a pas fort longtemps, une bonne petite auberge à l'enseigne de l'*Etoile d'Or*. Comme on était encore au temps des pataches, comme on dit à Yverdon, l'*Etoile d'Or* avait des écuries, à l'endroit même où est actuellement la salle à manger de l'hôtel. La construction du pont Pichard vint bientôt changer et l'enseigne vieillie, et l'auberge démodée. Adieu alors la simplicité des temps antiques, les gras jambons à la choucroûte, la terre de pipe, le sommelier en bras de chemise, la cuisinière toujours souriante, la chandelle, et les mouchettes et tous les détails démocratiques! Les dieux lares de terre et de bois furent chassés du logis par les dieux de porcelaine dorée et d'argent fin, et se réfugièrent dans les montagnes! *O tempora! O mores!*

Puis vint le chemin de fer, ses voyageurs, ses bagages, ses fiacres, ses omnibus. « Qu'un grand café soit! » dirent Messieurs Kamm d'un geste à la fois simple et solennel; et le café fut. Bientôt tout se fit comme par enchantement; vingt grandes glaces Gobain couvrirent les murs, soixante becs de gaz sortirent du plafond, quarante tables en marbre de Carrare s'étalèrent sur le parquet; des plâtriers habiles, sous la direction d'ornementistes compétents, déroulèrent partout des guirlandes et des moulures. Quand tout cela fut fait, on manda deux peintres habiles et originaux, MM. Bonnet et Hoffmann, qui, mariant leurs deux génies, décorèrent la salle des portraits de tous les grands personnages de l'époque.

Quatre garçons intelligents, de noir vêtus et de blanc cravatés en ouvrirent alors solennellement les portes au public le 12 janvier 1860.

MM. Bonnet et Hoffmann, comprenant la grandeur de la tâche qui leur était confiée, ont fait du café du Grand-Pont un Panthéon, une Walhalla, ou peut-être un Pandémonium. Ils peignirent, à droite de la porte latérale, les vainqueurs de la campagne

d'Italie : Victoria, la reine féconde, Napoléon III, de Sedan, Victor-Emmanuel le Nemrod, Garibaldi, Cavour. A gauche, Isabelle, François II de Naples, Franz-Joseph d'Autriche, Pie IX, Antonelli — le pape blanc et le pape rouge, comme disent les Italiens. — Ailleurs, les grands insurgés, Abd-el-Kader, Chamyl; plus loin, le général Dufour, le général Jomini, l'empereur d'Autriche. Hasard, vouloir ou pressentiment, Napoléon et Guillaume se regardent d'un air de convoitise, souriant malicieusement, le premier au milieu des vainqueurs, le second isolé, mais patient et sûr, tout auprès de l'empereur de Russie, qui, lui, regarde dans le vide d'un air singulièrement ahuri. Dans un angle de la salle, nos artistes ont peint deux banquiers suisses dont on a beaucoup parlé : Jecker, qui fit tant pour la guerre du Mexique, et Fornerod, alors président de la Confédération. Et Bismarck? Hélas! Bismarck n'y est pas! Bonnet et Hoffmann ne l'ont pas deviné, ne l'ont pas pressenti ou n'ont pas cru en lui. Ce grand preneur de provinces, prince et colonel de cuirassiers, qui fait tomber les royaumes comme des capucins de cartes, qui dévore un évêque à chacun de ses repas, — Bismarck n'est pas dans le Pandémonium de Bonnet.

On n'entre pas au Grand-Pont sans promener ses regards sur tous ces grands hommes. Et les propos d'aller leur train, les uns plaisants, d'autres insignifiants, d'autres enfin bêtes comme des têtes de choux. Quelques-uns, profonds, parlent des guerres sanglantes causées par l'ambition effrénée de ces souverains et des millions d'hommes moissonnés dans leur fleur; des campagnes de Crimée, de Chine, de Maroc, du Mexique, d'Italie, d'Allemagne; ils parlent des peuples latins courant, de révolutions en révolutions — ou de cascades en cascades — à la conquête de la liberté; des destins changeants comme les flots; de Napoléon, tombé à Sedan comme un homme ivre roule dans un fossé; d'Isabelle, chassée par son peuple, suivie d'Amédée démissionnaire; suivi de Prim assassiné, suivi de Castelar, suivi de Pavia, suivi d'Espartero, et de tous ceux qui s'apprentent à les suivre, don Carlos, don Alphonse, dona Isabella, etc., etc., etc.

Mais c'est l'heure d'aller à diner. — Garçon! une absinthe! — Garçon! un vermouth! — Garçon! un *bittère!* — Garçon! une chopine de Ville-neuve! — Gaârçône! donnez à moâ *the Swiss Times*. — Garçon!... — On y va! on y va!! on y va!!!

D. (A suivre.)

Mesdames, c'est à vous que cette fantaisie s'adresse. De spirituels observateurs prétendent qu'il est facile de reconnaître la nationalité des individus, surtout la vôtre, Mesdames, à la façon de s'habiller et de se nourrir.

L'AMÉRICAINNE s'habille de couleurs claires; elle aime les robes de soie bleue, les manteaux riches, les plumes flottantes; généralement, ses cheveux sont défaits sur ses épaules; une mèche relevée de chaque côté des tempes et fixée sur le sommet de